



Place aux jeunes Maskinongé, en partenariat avec la MRC de Maskinongé, a lancé le nouveau *Répertoire d'habitation de la MRC de Maskinongé*. Ce nouvel outil a essentiellement pour but de simplifier la recherche de logements locatifs sur le territoire de la MRC de Maskinongé, mais aussi de promouvoir les incitatifs offerts et les projets domiciliaires dans les 17 municipalités de notre territoire.

MRC en bref - Mai 2025

1. [Bon coup de la MRC: Les Entreprises Sylvain Trahan](#)
2. [Bienvenue à Simon David, aménagiste-chargé de projets](#)
3. [La MRC participe à la distribution des arbres](#)
4. [Conférence sur la reconversion des lieux de culte](#)
5. [Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec \(TECQ\) 2024-2028](#)
6. [De nouveaux fonds pour contrer les impacts des pluies abondantes sur nos infrastructures d'eau](#)
7. [Entretien des passages à niveau: appel de projets en cours](#)
8. [Nouvelle série de capsules sur les orientations gouvernementales en aménagement](#)

9. [Coopération et gouvernance municipale : soumettez vos projets!](#)
10. [Retour sur la séance du conseil du 14 mai 2025](#)

1. Bon coup de la MRC: Les Entreprises Sylvain Trahan



Sur la photo : Serge Berthiaume, coordonnateur du Service de développement économique et du territoire à la MRC de Maskinongé, Sylvain Trahan, propriétaire ainsi que Paul Carbonneau, préfet de la MRC de Maskinongé et maire d'Yamachiche.

Les mairesses et maires de la MRC de Maskinongé sont heureux de décerner le Bon coup du mois d'avril 2025 à *Les Entreprises Sylvain Trahan* d'Yamachiche, pour la construction d'un nouveau bâtiment et l'acquisition de véhicules lourds.

Ouvrant dans les secteurs de l'excavation, du transport, de la démolition et du terrassement, *Les Entreprises Sylvain Trahan* se démarque par son expérience, son service personnalisé, de même que la qualité et la rapidité d'exécution des travaux qui lui sont confiés.

Au cours de la dernière année, M. Sylvain Trahan, propriétaire, a investi dans la construction d'un nouveau bâtiment de 4 000 pieds carrés servant notamment pour la maintenance de ses véhicules lourds. De plus, trois nouveaux camions douze roues ont été acquis afin de soutenir la croissance de l'entreprise. Ces investissements étaient devenus nécessaires afin que celle-ci puisse consolider sa place dans les secteurs du génie civil ou des travaux de nature agricole dans la région.

2. Bienvenue à Simon David, aménagiste-chargé de projets



Sur la photo : Simon David, aménagiste-chargé de projets à la MRC de Maskinongé.

Le conseil et la direction de la MRC de Maskinongé souhaitent la bienvenue à Simon David, qui se joint à l'équipe du Service d'aménagement et de développement du territoire à titre d'aménagiste-chargé de projets.

Détenteur d'un baccalauréat en géographie et d'une maîtrise en géographie profil professionnel en aménagiste du territoire et en systèmes d'information géographique de l'Université du Québec à Montréal, M. David connaît bien le milieu municipal puisqu'il a travaillé à la Ville de Saguenay et à la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Au cours de ses expériences professionnelles, il a toujours été reconnu pour sa capacité à gérer des projets, son dynamisme et sa proactivité, en plus de sa facilité à travailler en équipe.

3. La MRC participe à la distribution des arbres



Dans le cadre du **Mois de l'arbre et des forêts**, la MRC de Maskinongé a procédé à la livraison des plants d'arbres offerts gratuitement aux municipalités par l'[Association Forestière de la Vallée du Saint-Maurice](#) et le [Ministère des Ressources naturelles et des Forêts](#), le 7 mai dernier.

Près de 500 kilomètres parcourus en une seule journée !

Nous tenons à remercier particulièrement Pier-Olivier Gagnon, coordonnateur du Service des communications et Hugues Dubois, géomaticien à la MRC de Maskinongé, pour leur contribution et leur efficacité dans la coordination et la logistique de cette livraison.

Les municipalités du territoire distribueront ces plants à leurs citoyens à travers diverses activités.

La MRC de Maskinongé est fière de contribuer à sa façon à cette distribution et de collaborer étroitement avec les municipalités de son territoire.

4. Conférence sur la reconversion des lieux de culte



**Rêvons
nos
églises**

Jeudi 29 mai 2025, de 13 h à 17 h
À la chapelle de l'église de Saint-Léon-le-Grand

**Des conférences inspirantes
sur la reconversion de lieux de culte
par des professionnelles du milieu :**

Isabelle Lortie, directrice adjointe
Conseil du patrimoine religieux du Québec

Marie-Josée Deschênes, architecte

Gratuit! Place limitées, inscription obligatoire :
charline.gauthier@mrc-maskinonge.qc.ca

MRC Maskinongé | Québec 
Entente de développement culturel

La MRC de Maskinongé est heureuse d'inviter les citoyennes et citoyens de son territoire à une conférence inspirante portant sur la reconversion des lieux de culte qui se tiendra le jeudi 29 mai 2025, à la chapelle de l'église de Saint-Léon-le-Grand, à compter de 13h.

Dans le contexte où plusieurs églises et bâtiments religieux de la région sont appelés à changer de vocation, la MRC souhaite démontrer son engagement envers la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti, tout en explorant des pistes concrètes pour redonner vie à ces lieux empreints d'histoire.

La conférence mettra en lumière des exemples concrets de reconversion réussie, des pistes d'action et des outils disponibles pour les municipalités et

les communautés locales.

Cette conférence s'adresse à toute personne intéressée par l'histoire, l'architecture, l'urbanisme, la culture ou le développement local. Elle est d'ailleurs possible grâce à l'Entente de développement culturel conclue avec le ministère de la Culture et des Communications.

5. Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028



Le gouvernement soutient les plus petites municipalités pour la réalisation de projets d'infrastructures municipales.

La ministre des Affaires municipales et ministre responsable de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M^{me} Andrée Laforest, a annoncé une bonification de 90 millions de dollars au [Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec \(TECQ\) 2024-2028](#), pour soutenir les plus petites municipalités afin qu'elles puissent réaliser des travaux à leurs bâtiments municipaux.

Cette somme sera financée à plus de 900 municipalités de moins de 5 000 habitants à travers le Québec et servira à la réalisation de projets qui contribueront à la vitalité des communautés locales.

Les municipalités pourront financer des projets de construction ou de rénovation de leurs infrastructures municipales à vocation culturelle, communautaire, municipale, sportive ou de loisir. Pensons, par exemple, à un hôtel de ville, à un centre communautaire, à un parc public, à un centre de loisirs ou encore à un aréna.

[Consulter les détails](#)

6. De nouveaux fonds pour contrer les impacts des pluies abondantes sur nos infrastructures d'eau

La ministre des Affaires municipales, Mme ^{Andrée} Laforest, a annoncé un financement de 20 millions de dollars afin d'aider les municipalités à désengorger leurs canalisations lors d'épisodes de fortes pluies et, ainsi, de réduire le risque d'inondations urbaines. Le Programme de gestion durable des eaux de pluie (PGDEP) 2025-2027 vise à soutenir les municipalités dans l'aménagement d'infrastructures vertes de gestion des eaux pluviales en partenariat avec des propriétaires privés, une première au Québec.

Plusieurs municipalités à travers le Québec ont des problèmes liés à l'incapacité de l'eau de pluie à pénétrer le sol et certaines surfaces, particulièrement celles bétonnées et asphaltées. Cela contribue à la création d'îlots de chaleur, affecte la vitesse de réapprovisionnement des nappes phréatiques et peut causer des inondations dommageables. Dans un contexte où la fréquence des épisodes de pluie abondante s'accroît au fil des ans, il devient essentiel d'intervenir pour diminuer la pression sur les infrastructures d'eau des municipalités.

Le PGDEP permettra entre autres de financer des projets comme des parcs éponges, des tranchées drainantes ou encore des jardins de pluie, et ce, sur des terrains privés, par exemple les alentours de résidences et de commerces, ou des stationnements. Ces interventions aident à drainer et à contrôler les apports en eau, tout en favorisant un verdissement de nos quartiers.

[Consulter les détails](#)

7. Entretien des passages à niveau: appel de projets en cours



Crédit photo: AQTR

Les compagnies de chemin de fer ont l'obligation d'entretenir leur réseau pour en assurer la sécurité. Lors de l'entretien d'un passage à niveau effectué au croisement d'une route, des responsabilités incombent également à la municipalité responsable de celle-ci.

Pour soutenir les municipalités dans cette gestion, le [Programme d'aide aux passages à niveau municipaux \(PAPNM\)](#) a été mis sur pied par le gouvernement du Québec.

Si une compagnie ferroviaire vous informe de travaux de sécurité ou de réfection à venir, votre municipalité pourrait être admissible à un remboursement des dépenses grâce à ce programme.

[Consulter les détails](#)

8. Nouvelle série de capsules sur les orientations gouvernementales en aménagement



Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation vous présente la première d'une série de 10 capsules vidéo portant sur les nouvelles [orientations gouvernementales en aménagement du territoire](#) (OGAT).

Principalement destinées aux élus et élus municipaux, ces capsules proposent un tour d'horizon des OGAT, mais peuvent tout aussi bien intéresser celles et ceux qui sont curieux d'en savoir plus sur l'aménagement du territoire. Combinant images réelles du territoire québécois et animations colorées, la série adopte un ton clair et dynamique. Ces courtes capsules sont idéales pour être regardées en tout lieu et à n'importe quel moment, en toute simplicité.

La première vidéo est maintenant en ligne et introduit les nouvelles OGAT.

Bientôt, d'autres capsules suivront pour approfondir différents thèmes. Précisément, il sera question de:

- Changements climatiques, sécurité et santé publiques;
- Développement économique et mise en valeur des ressources;
- Habitation et gestion de l'urbanisation;
- Milieux de vie complets;
- Mobilité durable;
- Qualité architecturale et composantes culturelles;
- Milieux naturels et ressources en eau;
- Territoire et activités agricoles;
- Système de monitoring.

[Visionnez la capsule introductive](#)

9. Coopération et gouvernance municipale: soumettez vos projets!

Les premiers appels de projets pour le volet 4 – Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité (FRR) sont lancés. L'appel de projets du sous-volet Coopération intermunicipale se déroule jusqu'au **22 août 2025**, alors que celui du sous-volet Renforcement de la gouvernance prendra fin le **31 décembre 2026**.

Rappelons que le volet 4 du FRR vise à :

- appuyer la mise en place de projets de coopération intermunicipale structurants afin d'assurer des services de qualité à la population;
- bonifier les projets qui s'inscrivent dans une trajectoire menant à un regroupement volontaire de municipalités;
- soutenir les démarches de réflexion visant la mise en place des modèles de gouvernance optimaux (notamment les regroupements de municipalités) pour offrir les meilleurs services.

Pour connaître les critères d'admissibilité des appels de projets en cours, consultez en ligne les guides du demandeur Coopération intermunicipale

10. Retour sur la séance du conseil du 14 mai 2025



Administration et gestion financière

Règlement numéro 301-25 relatif au traitement des membres du conseil de la MRC de Maskinongé

Le conseil a adopté le règlement numéro 301-25 relatif au traitement des membres du conseil de la MRC de Maskinongé.

Construction Hébert & Hébert inc.

Le conseil a autorisé le paiement de la première facture pour les travaux d'agrandissement du poste de la Sûreté du Québec au montant de 19 290,96 \$ + tx.

Aménagement et développement du territoire

Conformité des règlements d'urbanisme des municipalités

Le conseil a approuvé le Règlement numéro 404-1-2025 modifiant le plan d'urbanisme #404-2018 visant la modification des usages complémentaires de l'affectation commerciale autoroutière et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.

Le conseil a approuvé le Règlement numéro 2025-01 constituant la 2^e modification du plan d'urbanisme #2022-101 et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc.

Le conseil a approuvé le Règlement numéro 470-25 modifiant le règlement de zonage #385 afin d'autoriser l'exploitation sablière dans les zones 702 F et 703 F et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Sainte-Ursule.

Gestionnaire des milieux humides et hydriques

Le conseil a pris acte du dépôt du rapport d'inspection visant à clarifier la présence d'un cours d'eau ou d'un fossé sur la rue Guimont à Saint-Boniface.

Règlement régional numéro 293-23 visant à assurer une saine gestion des paysages forestiers et à favoriser l'aménagement durable de la forêt privée

Le conseil a accepté la demande de dérogation relative aux travaux sylvicoles pour le lot 6-626-186 de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts.

Développement économique et du territoire

Stratégie d'attraction, d'accueil et de rétention des nouveaux arrivants

Le conseil a autorisé le dépôt d'un deuxième projet dans le cadre du programme «Accueillir en français» de la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

Fonds régions et ruralité (FRR)

Le conseil a adopté un avis d'intérêt pour le renouvellement de l'enveloppe financière du FRR et a autorisé le préfet et la directrice générale à signer la nouvelle entente de trois ans avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Fonds régions et ruralité (FRR) - Volet 2

Le conseil a accepté de verser les sommes allouées à la Corporation d'information touristique de la MRC de Maskinongé pour l'année 2025, soit un montant de 58 000 \$.

Le conseil a également accepté de verser les sommes annuelles allouées à la Corporation de transports collectifs et adaptés de la MRC de Maskinongé pour l'année 2025, soit un montant de 45 000 \$ ainsi qu'une avance de fonds de 100 000 \$ étant donné qu'une subvention du ministère des Transports et de la Mobilité durable est attendue prochainement.

Fonds régions et ruralité (FRR) - Volet 3

Le conseil a accepté la recommandation du comité directeur Signature innovation pour le projet déposé et admissible.

Accueil Nature - Camp du Lac Vert de Saint-Mathieu-du-Parc
Somme allouée de 83 979 \$ sur un coût total de 107 636 \$

Entente de développement culturel 2025-2027

Le conseil a accepté la recommandation du comité de sélection pour le projet de réalisation de murales extérieures sur les territoires de la Ville de Louiseville et de la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc. Ainsi, l'artiste Andrée Godin de Trois-Rivières réalisera la murale sur la station de pompage de Louiseville pour un montant de 6 600 \$ + tx et l'artiste Éloïse Chamberland de Saint-Élie-de-Caxton réalisera une murale sur le centre communautaire de Saint-Mathieu-du-Parc pour un montant de 16 000 \$ + tx.

Nomination

Réseau Agriconseils de la Mauricie

Le conseil a nommé M. Serge Berthiaume, coordonnateur du Service de développement économique et du territoire, à titre de représentant de la MRC au sein du conseil d'administration du Réseau Agriconseils de la Mauricie, et ce, pour une période de deux ans.

Ressources humaines

Embauche - Service technique

Le conseil a ratifié l'embauche de Cédrik Foley, candidat à la profession d'ingénieur (CPI). Ce dernier est officiellement entré en poste le 12 mai dernier dans l'équipe du Service technique.

Service technique

Le conseil a pris acte du projet d'entente relatif à la gestion du dossier entre la Municipalité de Sainte-Ursule, Alide Bergeron & Fils Ltée et la MRC de Maskinongé et à la prolongation de la prescription pour la reconstruction du ponceau sur le chemin de la Petite-Carrière.

Demandes d'appui

Le conseil a appuyé la Table de concertation régionale de la Montérégie et sa demande à la ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, madame Christine Fréchette, de rapidement mettre en place, via l'expertise des MRC et de leur organisme délégataire, un programme de soutien aux petites et très petites entreprises visant à soutenir celles-ci en matière d'innovation, de diversification de marché et de liquidité afin qu'elles puissent se repositionner dans le contexte tarifaire actuel.

Félicitations

Le conseil a tenu à féliciter tous les lauréats et participants de la 27^e édition du Défi OSEntreprendre Mauricie, soit l'entreprise Zébois de Saint-Élie-de-Caxton, lauréat de la 2^e place dans la catégorie Services aux entreprises, SymbioZe de Saint-Léon-le-Grand, Vroum Vrac de Saint-Élie-de-Caxton, le 1871 de Saint-Alexis-des-Monts, la cabane à sucre St-Mathieu de Saint-Mathieu-du-Parc et NX Marqueterie de Saint-Paulin.

Le conseil a tenu à féliciter les lauréats de la Soirée Gens de Terre et Saveurs 2025.

Le conseil a également tenu à féliciter Mme Hélène Dubé, citoyenne de Saint-Alexis-des-Monts, qui célèbre son 100e anniversaire de naissance et qui demeure bien active en prenant une longue marche à tous les matins.

Affaires nouvelles

Le conseil a nommé Mme Pascale Plante, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Maskinongé, à titre de deuxième ressource responsable des employés désignés auprès de la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Le bulletin MRC en bref est produit par le Service des communications de la MRC de Maskinongé.

Pour plus d'information : communication@mrc-maskinonge.qc.ca
